



PIERRE  BLEUE
BELGE



La Carrière Tellier des Prés

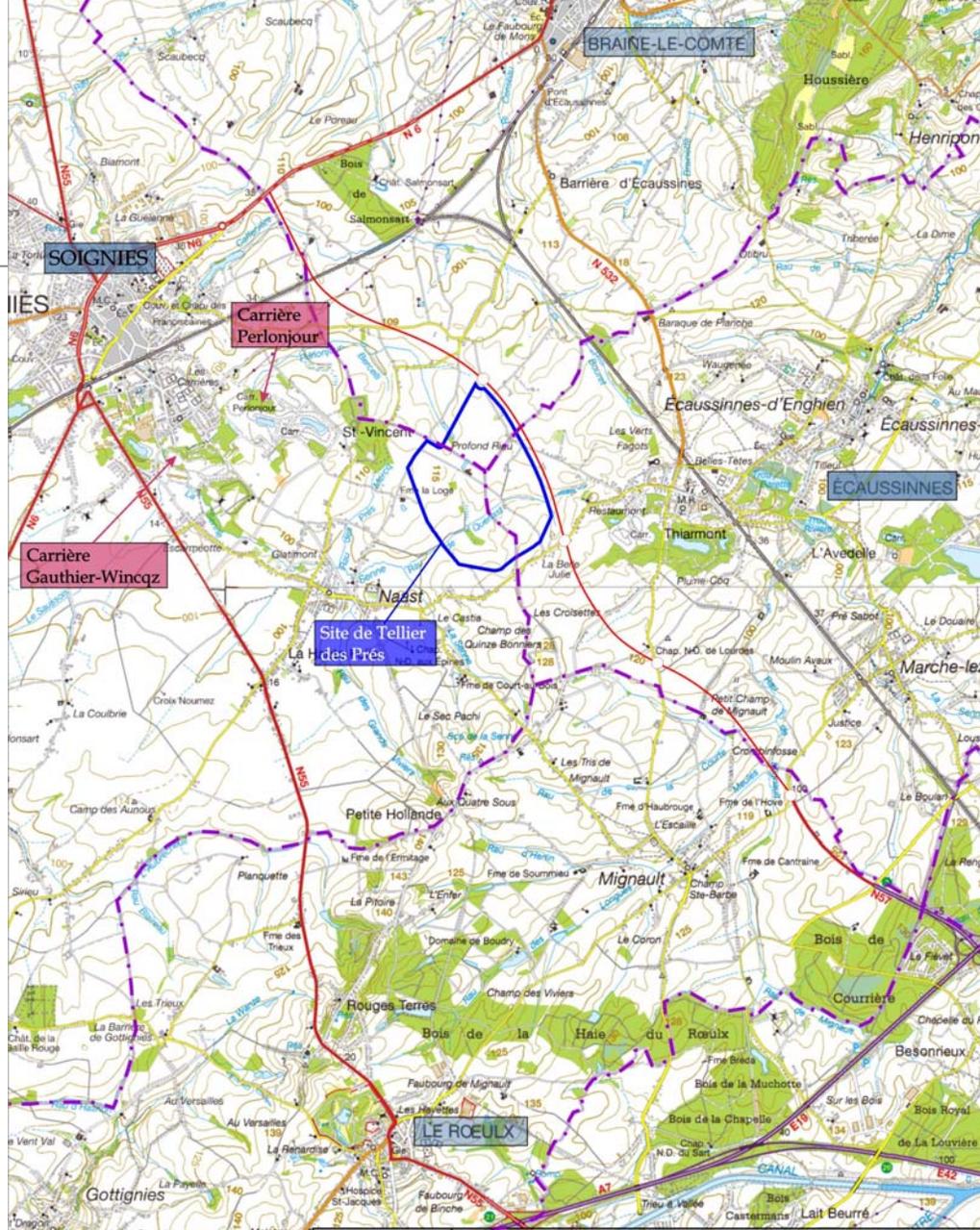
une carrière du XXI^{ème} siècle

CRAEC 25/04/2008



- Routes Nationales
- Autoroutes
- Voies navigables

IGN, Bruxelles - 2011
 Mention obligatoire à chaque réutilisation
 © NGL, Bruxelles - 2011
 Verplicht te melden bij ieder hergebruik



GAUTHIER WINCQZ S.A. - Site de "Tellier des Prés"

Demande de permis unique
Carrières et dépendances

Localisation géographique du site

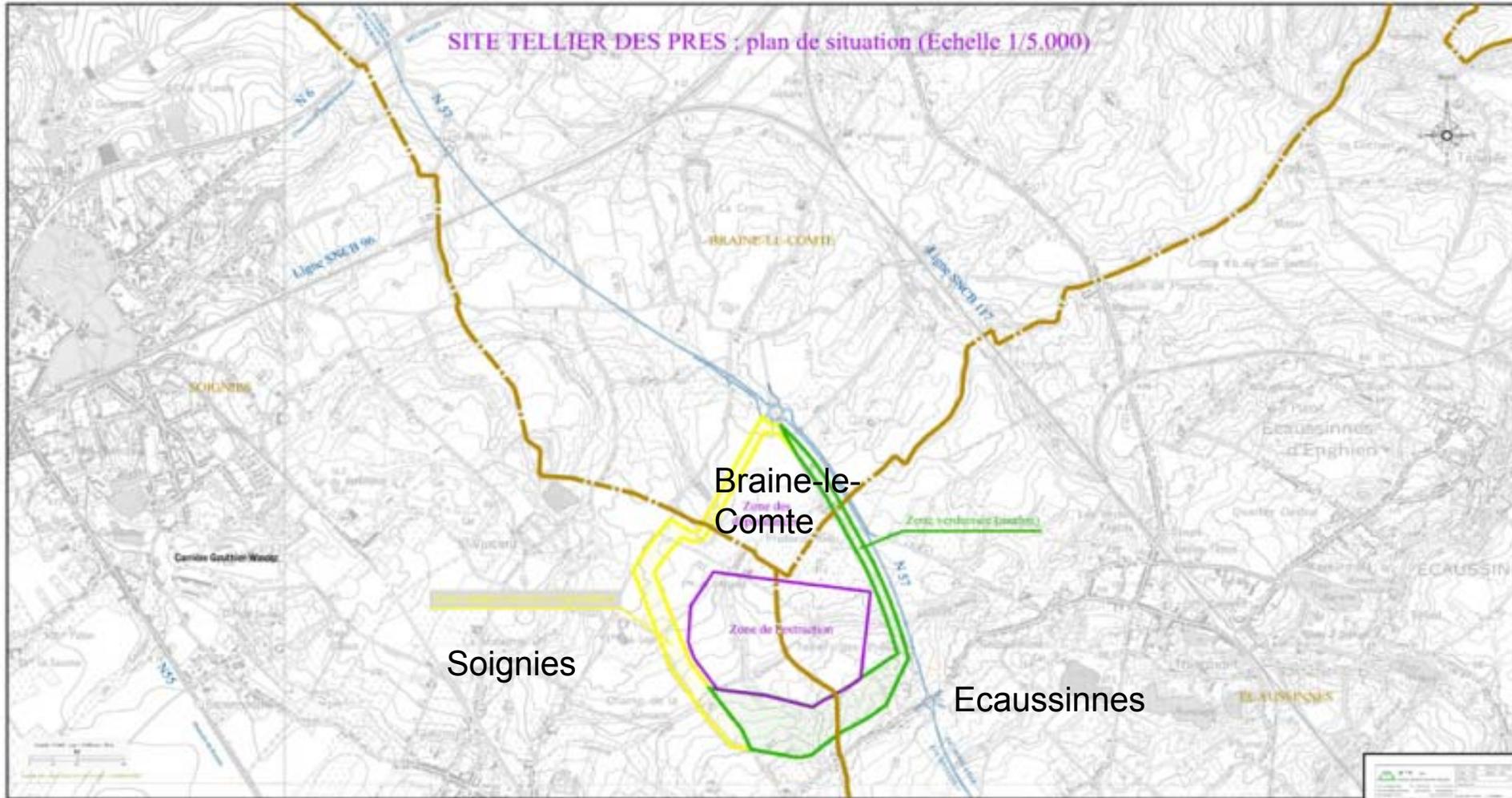
Echelle : 1/50.000^e

Extrait des cartes IGN 38-39-45 et 46

RNT-3

Localisation

SITE TELLIER DES PRES : plan de situation (Echelle 1/5.000)



An aerial photograph of a rural landscape. The terrain is a patchwork of green and yellow fields, separated by thin lines of trees and roads. A winding river or stream flows through the center of the image. In the upper right, there is a larger cluster of buildings, possibly a village or town. The overall scene is a typical agricultural landscape.

Monsieur Jacques DENIS

Il était une fois, deux carriers prévoyants ...

- Fin des années 60, achats de terrains dans la zone
- Mi-années 70, lors de l'élaboration des plans de secteur, demande pour inscription en zone d'extraction
- Demande refusée, compte tenu des réserves existantes à l'époque dans les gisements en cours d'exploitation et de la volonté de revoir les plans de secteur tous les 10 ans

- Début des années 90 :
 - Gralex-Perlonjour : arrêt des activités → gisement épuisé
 - Gauthier Wincqz : la réserve de gisement diminue
 - Partenariat - pierre bleue / concassés : pour lancer la procédure de révision du plan de secteur dans la zone Tellier des Prés
- Septembre 1990 : 1^{er} dossier de demande de modification de plan de secteur
- 1996 – 1997 : construction de la RN 57
- Réforme du CWATUPL
- Avril 1998 : prise en considération du projet par le Ministre Michel LEBRUN
- Février 2004 : inscription de 167 ha de zone d'extraction
- Juillet 2006 : obtention du permis unique pour l'exploitation de la carrière
- Novembre 2006 : premier coup de pelle

Compensation planologique avant le décret RESA

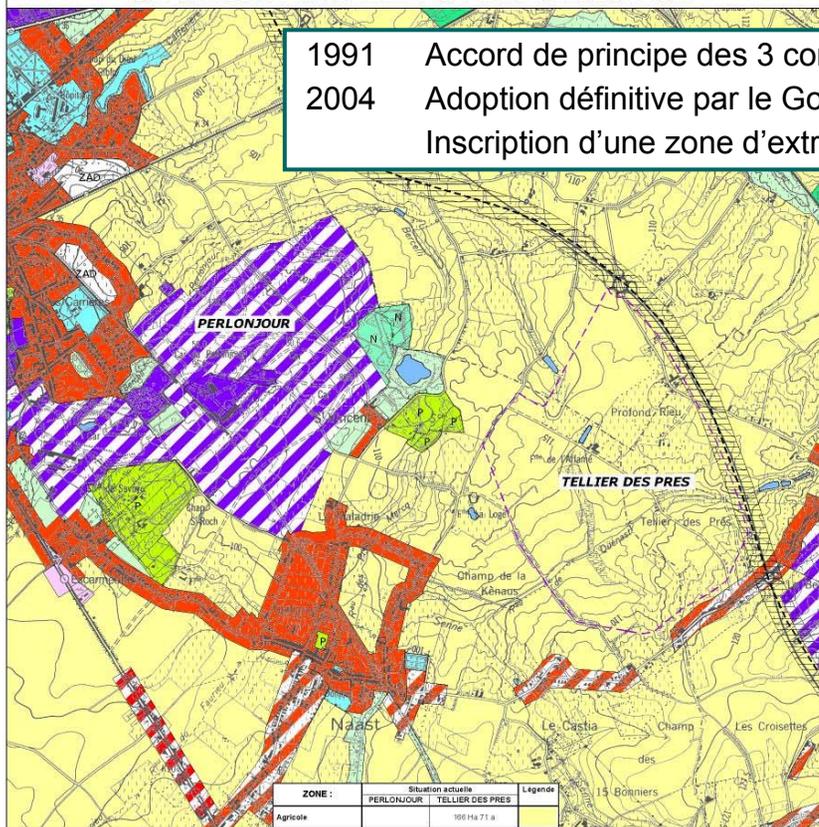


REVISION DU PLAN DE SECTEUR DE LA LOUVIERE - SOIGNIES IGN 38/8 et 39/5

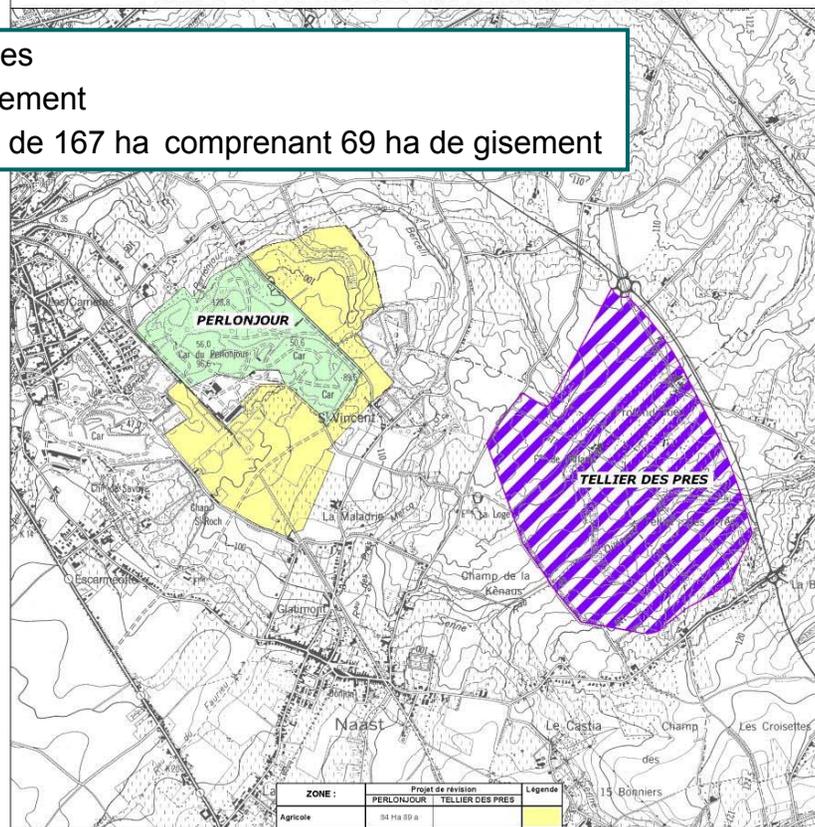
Inscription d'une zone d'extraction, au lieu-dit "Tellier des Prés"
et réaffectation en zones agricole et d'espace vert d'une partie des carrières "Gauthier-Wincqz" et Perlonjour".



SITUATION ACTUELLE AU PLAN DE SECTEUR



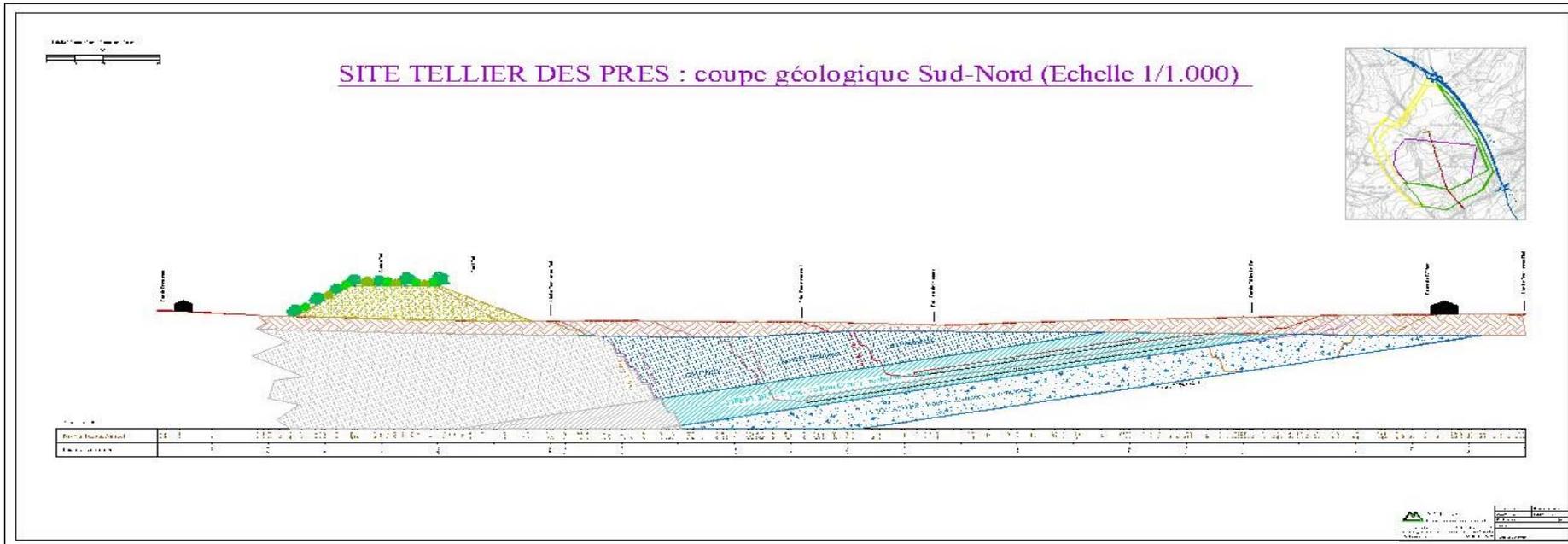
PROJET DE REVISION DU PLAN DE SECTEUR



1991 Accord de principe des 3 communes
2004 Adoption définitive par le Gouvernement
Inscription d'une zone d'extraction de 167 ha comprenant 69 ha de gisement



Développement durable valorisation complète du gisement à sa meilleure application



- Gisement : raches, petit granit, cliquantes
- Valorisation complète du gisement (roche ornementale / Gauthier Wincqz + concassés / Gralex)

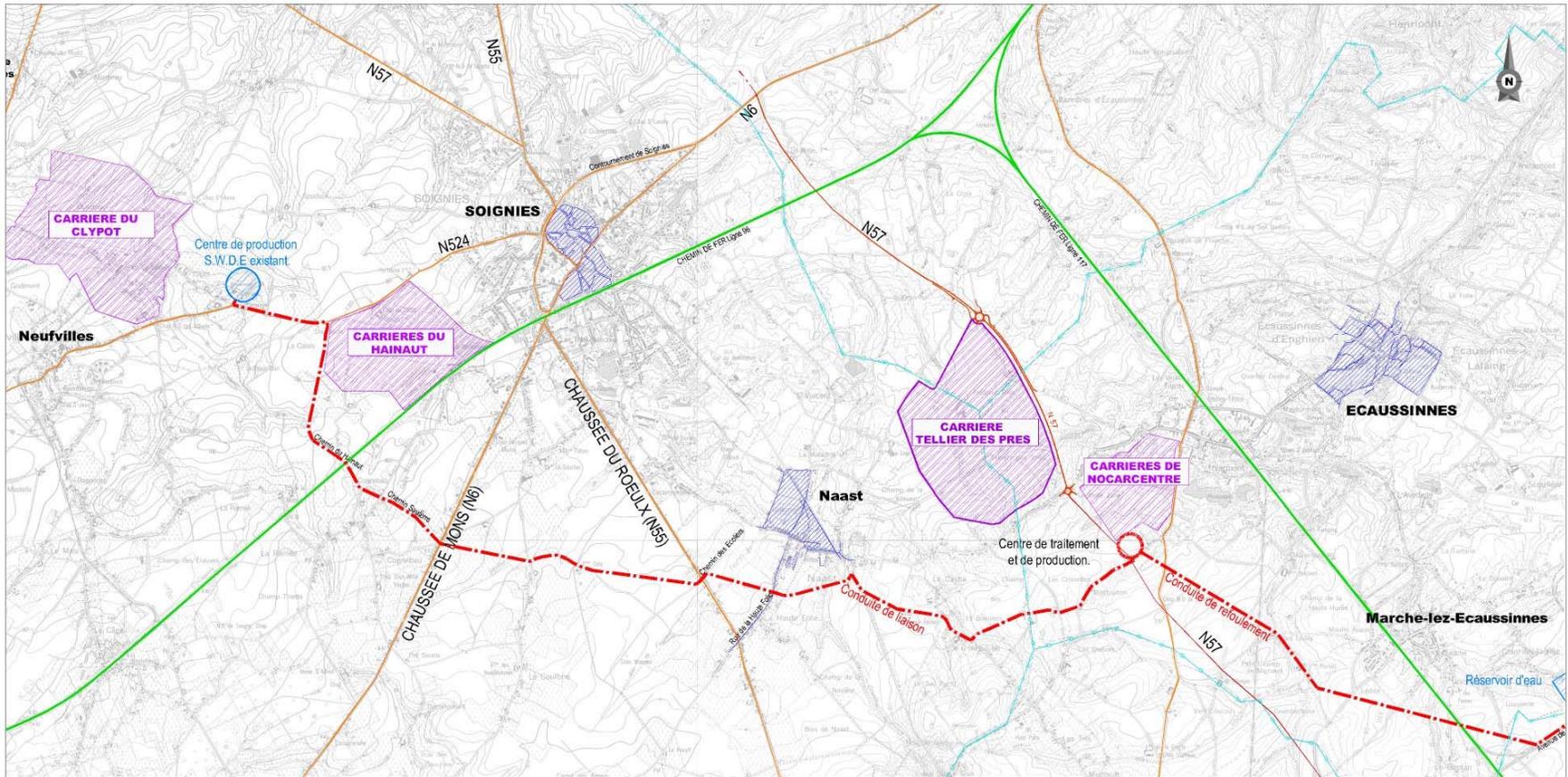
Problèmes à résoudre

- Habitations dans la zone
 - ↳ accord amiable avec les occupants
- Exploitations agricoles
 - ↳ accord amiable avec les exploitants
- Accès au site
 - ↳ appui aux autorités pour la construction de la RN 57
- Sentiers et ruisseau
 - ↳ recherche de solutions avec le commissaire voyer

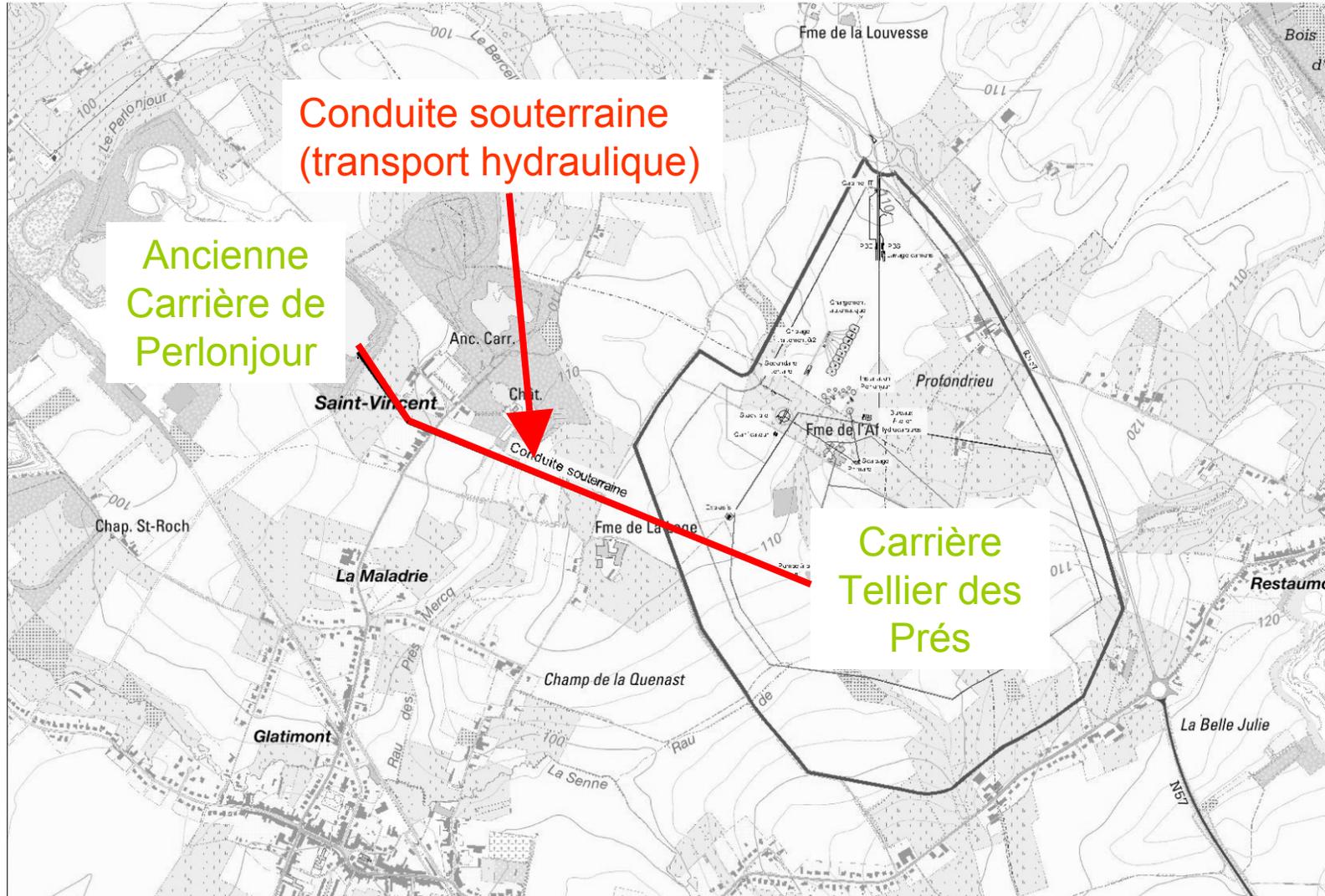
Eaux d'exhaure Accord GIE

VALORISATION DES EAUX DES CARRIÈRES DE SOIGNIES ET D'ECAUSSINNES

Projet IDEA - SWDE. Données de base : cartes IGN 1/10.000 et Faculté Polytechnique de Mons



Stockage des stériles Transport hydraulique

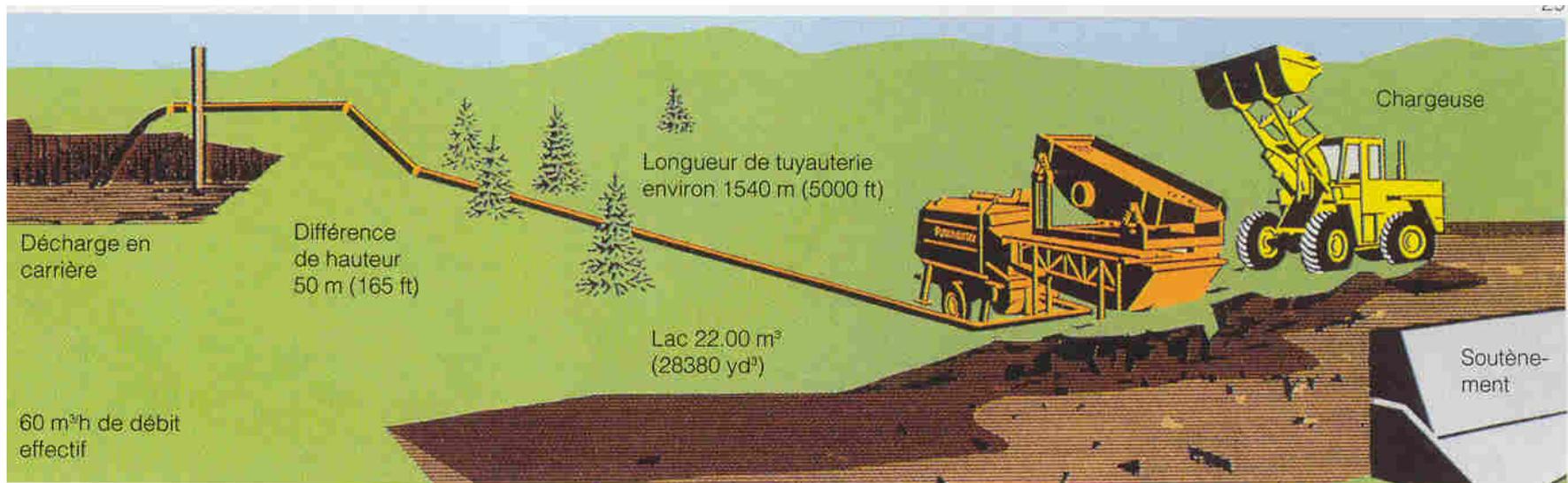


Stockage des stériles Transport hydraulique

Tellier des Prés - Perlonjour : 1.500 m

Volume annuel découverte : 300.000 m³/an

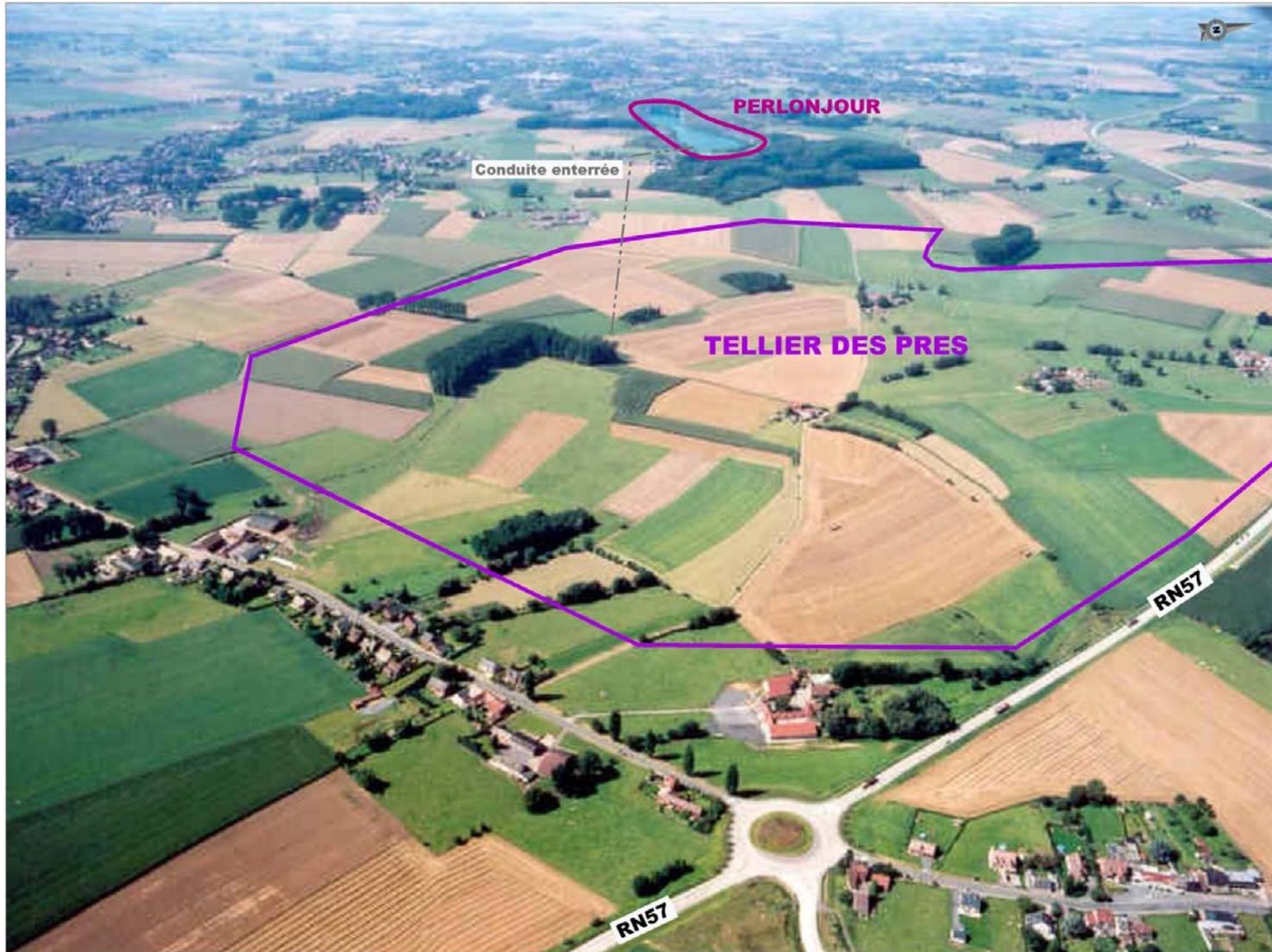
Volume Perlonjour : 4.500.000 m³



Dragage/curage – simple et écologique.

Relations avec les riverains et les autorités

1. Communiquer l'information grâce à :
 - réunion d'information
 - journée porte ouverte
 - supports comme le film, des brochures, le site Internet
2. Disponibilité permanente (écouter, répondre aux questions) via une personne de contact
3. Prise en compte des intérêts divergents et volonté de rechercher des solutions
4. Transparence
5. Respect des engagements



Vue simulation : ± 20 ans





Comité d'Accompagnement

" A) Le comité d'accompagnement est composé :

1° de représentants des Collèges des Bourgmestre et Échevins des communes de SOIGNIES, BRAINE LE COMTE et ECAUSSINNES ou de leurs délégués, au nombre de deux au maximum par commune; les représentants des Collèges échevinaux ou leurs délégués peuvent être choisis en dehors des membres du Collège échevinal ou du personnel de l'Administration communale;

2° du fonctionnaire technique ou de son délégué ;

3° du fonctionnaire délégué ou de son délégué ;

4° d'un représentant de la Division de l'Eau de la DGRNE ;

5° d'un représentant de la Division de la Nature et des Forêts de la DGRNE ;

6° de représentants des deux exploitants, au nombre de 6 maximum (2 X 3) ;

7° des représentants de la population, au nombre de 2 maximum par commune. Une personne devrait représenter chacune des associations locales requérantes, en l'occurrence :

- DEVAS (Défense de l'Environnement Val de Senne) A.S.B.L., et

- SNE (Sauvegardons NAAST et ses Environs) A.S.B.L.,

toute personne désireuse de faire partie des représentants de la population locale est invitée à faire parvenir individuellement sa candidature au Collège échevinal de sa commune de résidence. A peine de nullité, cette candidature est formulée par lettre recommandée à la Poste au plus tard un mois après l'expiration du délai d'affichage et est accompagnée par une note de motivation. Au plus tard trois mois après l'expiration du même délai, les 3 Collèges échevinaux désignent les représentants de leur population. Au besoin, il sera procédé à un tirage au sort.

Les communes veilleront à une représentation équilibrée des zones de la population effectivement concernée par l'exploitation.

La mission à laquelle s'engagent ces représentants consiste à centraliser les remarques des riverains et à diffuser l'information auprès d'eux. "



- 
- An aerial photograph of a rural landscape. A winding river flows through the center of the image, surrounded by lush green fields and patches of brown earth. A small town or village is visible in the middle ground, nestled between the river and the fields. The overall scene is a mix of natural and agricultural elements.
- **Obligation = moteur de recherche**
 - **Remettons sans cesse en cause nos processus**
 - **Osons le transfert de technologie**
 - **Communiquer, dialoguer, écouter**
 - **Privilégier le consensus**
 - **Respect des autres et des engagements**

M. BORREMANS

F. COSTANTINI

www.tellierdespres.be

**Merci pour votre
attention**